



Comment trouver du travail et immigrer en France étant au Cameroun

Par **Nadjam**, le **05/03/2008** à **06:59**

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je suis Camerounais et je vis à Yaoundé, j'ai 28 ans Marié et Père de 2 enfants. Je suis Technicien des Pressings. Je voudrais aller vivre et Travailler en France. Est ce que Etant au Cameroun il est possible qu'une entreprise exerçant dans le domaine du Pressing puisse m'embaucher en France?

ou donnez moi les informations et les démarches à suivre et afin qu'il me soit possible d'obtenir le visa et que je puisse aller travailler en France.

Je vous en remercie

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **02:32**

Bonjour,

Malheureusement le droit à l'entrée et à la sortie des étrangers en France a été restreint.

En effet pour obtenir un titre de séjour il vous faudra d'abord obtenir un visa long séjour auprès du consulat du Cameroun. Le fait d'avoir une promesse d'embauche peut certes favoriser le traitement de votre dossier mais n'entraîne pas de droit l'obtention du visa.

Le visa de long séjour est délivré pour un séjour supérieur à trois mois en France.

Son obtention est obligatoire pour déposer une demande de carte de séjour temporaire ou de carte de séjour "compétences et talents"

Doivent notamment obtenir un visa de long séjour les étrangers sollicitant une carte de séjour portant la mention "visiteur", "salarié"

Il convient donc de se rendre au consulat afin d'obtenir un dossier de demande de visa long séjour.

Toutefois il convient de vous dire qu'au vu de votre situation (marié 2 enfants) et de votre profession et si vous n'avez de plus pas d'attache sur le territoire français les chances d'obtenir ce visa sont très minces.

Désolé mais je suis obligé de vous faire constat de la législation actuellement en vigueur.

Restant à votre disposition